

2021

DRIHL

Val-de-Marne

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement

*« Mettre à l'abri,
héberger et loger les
plus démunis »*

*« Construire et
rénover des logements
pour tous »*

*« Favoriser la mixité
sociale et les
équilibres territoriaux »*



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE ET
INTERDÉPARTEMENTALE DE
L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT



LES DÉFIS du Val-de-Marne : Chiffres – clés au 31 déc 2020	 92 911 demandeurs de logement social, dont 6 202 ménages reconnus prioritaires (dont 4 237 reconnus DALO)	 188 608 logements sociaux, soit 32 % des logements du Val-de-Marne	10 379 places en résidences sociales	27% du parc de logements sociaux en Quartiers Prioritaires de la Ville	17 quartiers inscrits au Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (ANRU)
			2 231 places d'hébergement d'urgence (hors Asile)	18 communes à + de 35 % de logements sociaux	
			7 688 attributions de logements en 2020	24 communes à - de 25 % de logements sociaux	



« Héberger les plus démunis et adapter les réponses aux urgences de situations, reconnaître et faire mettre en œuvre des priorités pour l'accès au logement social, renforcer l'offre de logements et sa diversité face à des besoins qui évoluent, améliorer la qualité énergétique des logements existants et lutter contre l'indignité, favoriser la mixité sociale, anticiper et accompagner des mutations urbaines... ; autant d'enjeux face auxquels l'Etat agit, en lien avec de nombreux partenaires : collectivités, bailleurs sociaux, acteurs privés et associatifs.

La crise sanitaire et sociale a rendu encore plus marqués ces besoins essentiels et leurs interdépendances, nécessitant d'agir à la fois rapidement et sur le long terme. Avec plus de 90 agents et l'appui de services régionaux, la DRIHL Val-de-Marne est l'échelon départemental de la Direction Régionale Interministérielle de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France. Elle met en œuvre, en appui au Préfet, des leviers relevant de trois ministères (Logement, Affaires sociales, Intérieur) et de deux agences, l'ANRU et l'ANAH. »

Catherine LARRIEU
Directrice de la DRIHL Val-de-Marne



Bilan 2020 Hébergement et Accès au logement

4 331 places en structures d'hébergement, dont **2 100** places d'hébergement asile-migrants-réfugiés mobilisées

En moyenne par jour, **19 387** ménages hébergés ou en logements de transition

2 596 logements sociaux attribués à des ménages prioritaires, dont **1 605** à des ménages reconnus DALO (*)

DALO (*) :
6 126 recours logement étudiés,
1 910 ménages ont été reconnus prioritaires en 2020

Prévention des expulsions et conciliation :
686 situations examinées



Bilan 2020 Habitat et Logement

2340 logements sociaux agréés dont **761** pour besoins spécifiques (foyers, résidences sociales, étudiants, personnes âgées...)

Objectif SRU(*) de **25 %** de logements sociaux : suivi de **10** communes carencées

Insalubrité : **112** arrêtés **59** mises en demeure sur le plomb

756 logements privés améliorés par l'ANAH, dont **493** pour amélioration énergétique

En projet sur 10 ans (ANRU2); plus de **4000** démolitions / reconstitutions de logements sociaux et environ **4000** réhabilitations

(*) Droit Au Logement Opposable

(*) Loi Solidarité et Renouvellement Urbains

LES MISSIONS DE LA DRIHL VAL-DE-MARNE



Mettre à l'abri, héberger et loger les plus démunis

Répondre à l'urgence sociale :

Organiser et piloter la veille sociale (115, accueils de jours, hébergement)
Proposer un accompagnement social aux personnes en grande précarité
Orienter et réguler le recours à l'hébergement hôtelier
Soutenir et coordonner l'aide alimentaire pour les plus précaires



Organiser l'offre d'hébergement pour mieux prendre en compte les besoins des personnes démunies ou en difficulté :

Réguler l'offre d'hébergement en structures
Développer intermédiation locative, résidences sociales et pensions de famille
Prendre en charge des besoins spécifiques (sortant de prisons, personnes victimes de violence intra-familiale, ...)
Faciliter le passage de l'hébergement au logement, avec les bailleurs sociaux et privés (« Logement d'abord »)

Prioriser et faciliter l'accès au logement social pour les plus démunis par :

Proposer aux bailleurs des candidats prioritaires pour le logement social
Mobiliser tous les acteurs en faveur du relogement des personnes prioritaires
Instruire les demandes de reconnaissance DALO
Coordonner les relogements dans le cadre des opérations ANRU



Prévenir les expulsions locatives et assurer la conciliation entre bailleurs et locataires



Construire et rénover des logements pour tous

Développer et mobiliser le parc locatif social :

Mobiliser les professionnels et collectivités locales
Financer la construction et l'amélioration de logements sociaux acquis
Diversifier la production pour faciliter l'accès au logement pour tous : ménages en réinsertion, étudiants et jeunes, gens du voyage, etc
Négocier les politiques patrimoniales et sociales des organismes HLM

Inciter au rééquilibrage territorial de l'offre locative sociale et l'accompagner, afin d'améliorer la mixité sociale

Mettre en œuvre le programme de rénovation urbaine avec l'ANRU dans les 17 quartiers prioritaires et inscrire ses résultats dans la durée

Améliorer et mieux mobiliser le parc privé existant avec l'ANAH :

Financer la réhabilitation du parc privé (indignité, efficacité énergétique, copropriétés dégradées, adaptation à la perte d'autonomie)
Amplifier la lutte contre l'habitat indigne par la mobilisation et la coordination des collectivités et des partenaires
Mobiliser le parc privé à des fins d'occupation sociale



EN SAVOIR PLUS...

DRIHL Val-de-Marne :

12 rue des Archives
94 011 CRETEIL cedex

Accès :

Métro 8, arrêt Créteil – Préfecture
ou TVM, arrêt Préfecture du Val-de-Marne
ou Parking de la Brèche (gratuit 3 heures)

Nous contacter ?

Tél. : 01 49 80 21 00

drihl94@developpement-durable.gouv.fr



La DRIHL 94 fait partie de la DRIHL Ile-de-France :

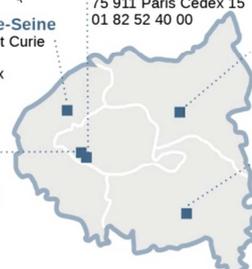
UD DRIHL Hauts-de-Seine
167 - 177 avenue Joliot Curie
BP 102
92 013 Nanterre Cedex
01 40 97 29 06

UD DRIHL Paris
Le Ponant
5 rue Leblanc
75 911 Paris Cedex 15
01 82 52 40 00

DRIHL Île-de-France
Le Ponant
5 rue Leblanc
75 911 Paris Cedex 15
01 82 52 40 00

UD DRIHL Seine-Saint-Denis
7 esplanade Jean Moulin
BP 189
93 303 Bobigny Cedex
01 41 60 67 00

UD DRIHL Val-de-Marne
12/14 rue des Archives
94 011 Créteil Cedex
01 49 80 21 00

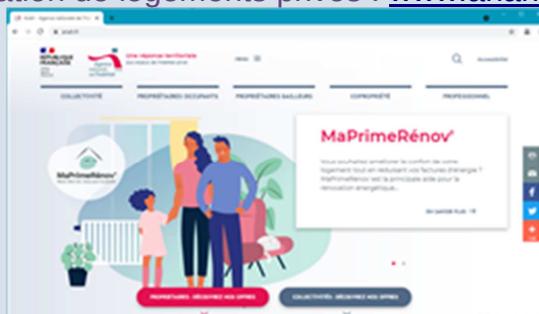


■ www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Vous avez une question ou un projet ?

- Demande de logement social en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Conseil et information : www.adil94.org
- Rénovation de logements privés : www.anah.fr




**VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
RELÈVE D'UNE SITUATION PRIORITAIRE ?**

**VOUS AVEZ DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
ET
VOTRE DEMANDE A ÉTÉ RECONNUE PRIORITAIRE ET URGENTE
PAR UNE COMMISSION DALO
OU PAR UNE AUTRE PROCÉDURE**

**LA DRIHL MET À VOTRE DISPOSITION
UN N° DE TELEPHONE POUR REPRENDRE À VOS QUESTIONS**

01 77 45 45 45

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H à 17H**

